

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SESSION ORDINAIRE DE 2004-2005

Articles, amendements et annexes

Séances du mardi 21 juin 2005



233^e séance

Annexes

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. Daniel Fidelin et plusieurs de ses collègues une proposition de loi visant à autoriser, par dérogation, le travail des mineurs les dimanches et jours fériés.

Cette proposition de loi, n° 2385, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. Joël Giraud et Mme Sylvie Andrieux une proposition de loi visant à instaurer une taxe spéciale d'équipement pour financer les infrastructures ferroviaires nécessaires à l'accessibilité du site d'implantation d'ITER.

Cette proposition de loi, n° 2386, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. Dominique Tian une proposition de loi visant à modifier les dispositions relatives à l'impôt de solidarité sur la fortune pour les propriétaires fonciers aux revenus modestes.

Cette proposition de loi, n° 2387, est renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. Alain Gest une proposition de loi visant à modifier certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des conseillers généraux et des députés.

Cette proposition de loi, n° 2388, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. Jacques Myard une proposition de loi visant à modifier les dispositions du code du travail relatives au contrat de professionnalisation.

Cette proposition de loi, n° 2389, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de Mme Maryse Joissains-Masini une proposition de loi tendant à renforcer les règles pour l'obtention de la nationalité française.

Cette proposition de loi, n° 2390, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. Claude Birraux une proposition de loi modifiant l'article 6^{ter} de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires en vue

d'accorder à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques une mission permanente d'information sur le fonctionnement des installations nucléaires civiles.

Cette proposition de loi, n° 2391, est renvoyée à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. Claude Birraux une proposition de loi tendant à la création de commissions départementales d'information et de surveillance de l'environnement des sites nucléaires civils.

Cette proposition de loi, n° 2392, est renvoyée à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. Claude Birraux une proposition de loi visant à modifier les conditions de délivrance de permis de construire pour les installations nucléaires de base.

Cette proposition de loi, n° 2393, est renvoyée à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. Claude Birraux une proposition de loi relative à la sûreté nucléaire.

Cette proposition de loi, n° 2394, est renvoyée à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. François Sauvadet une proposition de loi visant à rendre obligatoire la désignation d'un ou plusieurs délégués suppléants aux conseils des communautés de communes et aux conseils des communautés d'agglomération.

Cette proposition de loi, n° 2395, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. Emmanuel Hamelin une proposition de loi visant à modifier l'article 40 de la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

Cette proposition de loi, n° 2396, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. Bernard Deflesselles une proposition de loi tendant à favoriser la création des groupements d'employeurs et à améliorer le fonctionnement.

Cette proposition de loi, n° 2397, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. Pierre Lang une proposition de loi visant à mieux prendre en compte l'ensemble des dommages immobiliers d'origine minière.

Cette proposition de loi, n° 2398, est renvoyée à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. Yannick Favennec une proposition de loi visant à favoriser les remplacements dans les zones rurales déficitaires en matière d'offre de soins.

Cette proposition de loi, n° 2399, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. Alain Gest une proposition de loi visant à supprimer la contribution due par les entreprises en cas de licenciement d'un salarié âgé de plus de cinquante ans.

Cette proposition de loi, n° 2400, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. François Vannson une proposition de loi tendant à instaurer le triple affichage du prix des fruits et légumes dans les grandes surfaces.

Cette proposition de loi, n° 2401, est renvoyée à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. Denis Jacquet une proposition de loi instituant un suppléant au conseiller général titulaire et rendant obligatoire la parité entre les deux.

Cette proposition de loi, n° 2402, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UN RAPPORT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 21 juin 2005, de M. Serge Poignant un rapport, n° 2384, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation sur l'énergie (n° 2294).

ORDRE DU JOUR ÉTABLI EN CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

(Réunion du mardi 21 juin 2005)

L'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra du mardi 21 au jeudi 30 juin inclus a été ainsi fixé :

Mardi 21 juin 2005 :

Le matin, à 9 h 30 :

Questions orales sans débat.

L'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Questions au Gouvernement ;

Explications de vote et vote, par scrutin public, sur l'ensemble du projet de loi relatif au développement des services à la personne et à diverses mesures en faveur de la cohésion sociale (n°s 2348-2357) ;

Discussion du projet de loi pour la confiance et la modernisation de l'économie (n°s 2249-2342-2329-2333).

Mercredi 22 juin 2005 :

L'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Questions au Gouvernement ;

Suite de la discussion du projet de loi pour la confiance et la modernisation de l'économie (n°s 2249-2342-2329-2333).

Jeudi 23 juin 2005 :

Le matin, à 9 h 30, l'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Éventuellement, discussion, sur le rapport de la commission mixte paritaire, du projet de loi d'orientation sur l'énergie ;

Suite de l'ordre du jour de la veille.

Lundi 27 juin 2005 :

L'après-midi, à 16 heures :

Discussion du projet de loi relatif aux concessions d'aménagement (n° 2352).

Le soir, à 21 h 30 :

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine des marchés financiers (n°s 2281-2351).

Mardi 28 juin 2005 :

Le matin, à 9 h 30 :

Questions orales sans débat.

L'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Questions au Gouvernement ;

Explications de vote et vote, par scrutin public, sur l'ensemble du projet de loi pour la confiance et la modernisation de l'économie (n°s 2249-2342-2329-2333) ;

Sous réserve de son dépôt, discussion du projet de loi habilitant le Gouvernement à prendre par ordonnance des mesures d'urgence pour l'emploi.

Mercredi 29 juin 2005 :

L'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Questions au Gouvernement ;

Suite de l'ordre du jour de la veille.

Jeudi 30 juin 2005 :

Le matin, à 9 h 30, l'après-midi, à 15 heures, et le soir, à 21 h 30 :

Suite de l'ordre du jour de la veille.

